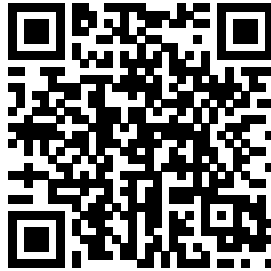


VALOC



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 11 septembre 2024 sous réserves d'incidents

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/09/2024, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : VALOC

Forme : SASU

Capital social : 5 000 €

Siège social : 845 avenue des valayans, 84210 ALTHEN DES PALUDS

Objet social : L'exploitation de maison d'hôtes, de gîtes, de meublées de tourisme, de logements meublés, lui appartenant ou qu'elle aura pris en location ; La réalisation de tous travaux afin de pouvoir les exploiter ; La location meublée, de courte ou longue durée ; Accessoirement, - L'organisation de manifestations culturelles ou cultuelles, de concerts et de festivals, d'expositions. - L'organisation de cérémonie. - La mise en valeur et l'exploitation d'immeubles (au sens juridique). - La décoration d'intérieur ou d'extérieur. - La vente du mobilier, de la décoration, du linge de maison, de la vaisselle et autres biens de la société. - La vente de produits régionaux et produits artisanaux. - La mise en place, et la fourniture directement ou indirectement de services para-hôtelières ; - la création, l'acquisition, la



Ecrit par Echo du Mardi le 11 septembre 2024

location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Président : M. Jean-Emmanuel VALLETTE demeurant 845 avenue des valayans, 84210 ALTHEN DES PALUDS

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON